

THE CONTRIBUTION OF CREATIVE INDUSTRIES TO ECONOMIC DIVERSIFICATION A case study from Algeria

Hafssa KOBIBI*¹, Ladjel BOUZIANE²

^{1,2}University of Abdelhamid Ibn Badiss Mostaganem (Algeria).

*Corresponding authors: hafssa.kobibi@univ-mosta.dz

Received: 04/2023

Published: 12/2023

Abstract:

This study aims to highlight the importance of the creative industries in the global economy and their role in economic diversification in Algeria as one of the main strategic choices to rely on. It highlights two key points: the contribution of cultural and creative industries to exports and the share of employment.

The study also highlights the importance of developing the cultural sector in order to achieve growth and economic integration with other economic sectors.

Keywords: Creative industries, cultural economy, creative economy, economic diversification.

CONTRIBUTION DES INDUSTRIES CREATIVES A LA REALISATION DE LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE Étude de cas de l'Algérie

Hafssa KOBIBI*¹, Ladjel BOUZIANE²

^{1,2}Université Abdelhamid Ibn Badiss Mostaganem, Algérie.

RÉSUMÉ

Cette étude vise à souligner l'importance des industries créatives dans l'économie mondiale et leur rôle dans la diversification économique en Algérie, en tant qu'un des choix stratégiques majeurs

sur lesquels il est possible de compter. Elle met l'accent sur deux points essentiels : la contribution des industries culturelles et créatives aux exportations et à la part de l'emploi.

L'étude met également en évidence l'importance du développement du secteur culturel pour atteindre la croissance et l'intégration économique avec les autres secteurs économiques.

Key words: Industries créatives, économie culturelle, économie créative, diversification économique.

INTRODUCTION

L'Algérie est principalement un pays riche en pétrole, son économie dépend largement de l'exportation directe du pétrole, représentant 98 % de ses exportations. Au cours des dernières années, en particulier depuis 2015, il y a eu un débat croissant sur la nécessité de parvenir à la diversification économique. Ceci est dû à la chute significative des prix du pétrole sur le marché international, ayant un impact préjudiciable sur l'économie du pays.

Ainsi, la diversification économique est devenue une nécessité incontournable pour l'Algérie afin d'atteindre la croissance et l'intégration économique. Plusieurs options stratégiques se présentent, comme le secteur du tourisme, par exemple. Cependant, il est rare d'entendre parler du secteur culturel comme un moteur de croissance et un facilitateur de la diversification économique, surtout au niveau local. Les produits artistiques et culturels sont souvent considérés comme marginaux dans la vie économique. Cependant, cette perspective est très étroite. Récemment, la perception de la valeur des arts et de la culture a évolué, et le secteur culturel est devenu un véritable producteur, contribuant à l'augmentation de la valeur en créant des opportunités d'emploi et en diversifiant les exportations.

Par conséquent, nous posons la question suivante : Dans quelle mesure les industries créatives contribuent-elles à la diversification économique en Algérie ?

Cela soulève les questions suivantes :

- Quelle est l'ampleur de la contribution des industries culturelles aux exportations?

- Quelle est la part du secteur culturel dans l'emploi?

- Comment peut-on renforcer la contribution des industries culturelles à la diversification économique?

Ainsi, notre étude vise à déterminer dans quelle mesure les industries culturelles contribuent à la diversification économique, en se concentrant spécifiquement sur deux aspects majeurs : leur contribution à la diversification des exportations et à l'acquisition de devises étrangères, ainsi que leur rôle dans la création d'emplois. De plus, elle cherche à identifier les principaux obstacles entravant le secteur culturel en Algérie et les moyens de le renforcer pour favoriser la diversification économique.

Pour répondre à ces questions et atteindre ces objectifs, nous adopterons une approche méthodologique descriptive-analytique. Nous utiliserons également une méthodologie de recherche bibliographique en consultant les statistiques et les données disponibles, bien que celles-ci puissent être limitées dans ce domaine.

1- LES INDUSTRIES CREATIVES: CONCEPT ET CLASSIFICATION

1.1- Vers des industries créatives

Le terme "industries culturelles" est utilisé pour faire référence aux formes de production et de consommation de biens culturels qui sont essentiellement basés sur des éléments symboliques ou expressifs. Il s'est répandu dans le monde entier depuis les années 80 et englobe un large éventail de domaines tels que la musique, les arts, l'écriture et la

production de mode, ainsi que les industries médiatiques, y compris la radio, l'édition, la production cinématographique et télévisuelle.

Avec l'évolution des industries culturelles et leur lien avec la créativité, elles sont devenues connues sous le terme "industries créatives".

Le terme d'« industries créatives » s'applique à un champ productif bien plus vaste, qui comprend notamment les biens et services produits par les industries culturelles et ceux qui dépendent de l'innovation, parmi lesquels divers types de recherches et de développements de logiciels. L'expression est d'abord entrée dans le vocabulaire de l'action politique, par exemple avec la politique culturelle nationale de l'Australie au début des années 1990, puis lors de la transition effectuée par l'influent département de la Culture, des Médias et du Sport du Royaume-Uni qui est passé à la fin de la décennie des industries culturelles aux industries créatives. L'usage de ce terme est également venu du rapprochement fait entre la créativité d'une part, et de l'autre le développement économique des villes et la planification urbaine (Clark, 2013)

1.2- Classification des Industries Créatives

Il existe plusieurs classifications des industries culturelles et créatives, et leur importance réside dans la catégorisation des transactions commerciales, notamment en ce qui concerne les types d'exportations de produits culturels et créatifs, permettant ainsi une estimation précise du volume des exportations de biens et services culturels. Parmi les classifications les plus connues, on trouve :

1.2.1. Le modèle de l'WIPO pour les droits d'auteur des industries créatives:

Le modèle de l'OMPI pour les droits d'auteur des industries créatives vise à regrouper toutes les industries concernées par la création, la fabrication, la production, la diffusion, la distribution et la

consommation d'œuvres protégées par le droit d'auteur. Le modèle divise les industries créatives en trois catégories :

- Les industries essentielles : Comprend la publicité, les agences de droits d'auteur, le cinéma et la vidéo, la musique, les arts du spectacle, l'édition, les logiciels, la télévision et la radio, les arts visuels et littéraires.

- Les industries interconnectées : Englobe les supports d'enregistrement vierges, l'électronique et les instruments de musique, le papier, les photocopieurs et les appareils de reproduction.

- Les industries partielles : Inclut l'architecture, l'habillement et les chaussures, la conception et la mode, les biens de consommation et les jeux.

1.2.2. Le modèle de l'UNESCO classe les industries créatives en deux catégories

- Les industries relevant des domaines culturels de base: Cela inclut les musées, les galeries d'art, les bibliothèques, les arts du spectacle, les festivals, les arts visuels et les métiers d'art, le design, l'édition, la télévision et la radio, le cinéma et la vidéo, la photographie, et les médias.

- Les industries relevant des domaines culturels élargis: Cela comprend les instruments de musique, l'équipement audio, l'architecture, et la publicité.

1.2.3. Le modèle de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour les droits d'auteur:

- comprend les industries de base basées sur les droits d'auteur: notamment la publicité, le cinéma et la vidéo, la musique, les arts du spectacle, l'édition, les logiciels, la télévision et la radio, ainsi que les arts visuels et le design.

- Les industries partiellement basées sur les droits d'auteur: comprennent l'architecture, la fabrication de vêtements et de

chaussures, le design, la conception de mode, les biens de consommation, et les jouets.

- Les industries dépendant des industries basées sur les droits d'auteur incluent les produits fabriqués à partir de supports d'enregistrement, les produits électroniques grand public, les instruments de musique, les appareils de photocopie et les équipements de photographie.

1.2.4. Classification par l'UNCTAD

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement a défini les industries créatives comme étant des biens et services qui utilisent la créativité et le capital intellectuel comme intrants primaires, comprenant quatre groupes : le patrimoine, les arts, les médias et les innovations fonctionnelles, comme suit :

-Le patrimoine: L'UNCTAD l'a classé en deux sous-groupes.

Le premier sous-groupe comprend les formes d'expression culturelle traditionnelles, y compris les arts, l'artisanat, les festivals et les célébrations. Le deuxième sous-groupe englobe les sites culturels, tels que les sites archéologiques, les musées, les bibliothèques et les expositions.

-Les arts: Cette catégorie d'industries créatives, qui repose sur l'art et la culture, se divise en deux sous-groupes. Le premier sous-groupe comprend les arts visuels, tels que la peinture, la sculpture, la photographie et les objets d'art. Le deuxième sous-groupe englobe les arts du spectacle, y compris (la musique, le théâtre, l'opéra et le cirque.)

-Les médias: Cette catégorie englobe deux sous-groupes de médias qui produisent un contenu créatif dans le but de communiquer avec un large public. Le premier sous-groupe concerne l'édition et les médias imprimés, y compris les livres, la presse et d'autres publications. Le deuxième sous-groupe couvre les médias audiovisuels, notamment les films, la télévision et la radio.

-Les innovations fonctionnelles: Cette catégorie comprend les industries axées sur la création de biens et de services qui répondent aux préférences des consommateurs et aux dynamiques des marchés mondiaux. Cette catégorie se divise en trois autres sous-groupes. Le premier sous-groupe concerne la conception, englobant le dessin, la mode, la bijouterie et les jouets pour enfants. Le deuxième sous-groupe porte sur les nouveaux médias, incluant (les logiciels, les jeux vidéo et le contenu créatif numérique. Enfin, le troisième sous-groupe concerne les services créatifs, englobant les services d'architecture, la publicité, les services culturels et de divertissement, et parfois la recherche créative).

1.2.5. Le classement de Singapour pour les industries créatives répartit ces industries en trois secteurs principaux

- Les arts et la culture: Comprend la photographie, les arts visuels, les arts du spectacle, les beaux-arts et les marchands d'antiquités, ainsi que l'artisanat.

- Le design: Englobe les logiciels, la publicité, la conception d'intérieur, l'architecture, la conception graphique et le design industriel, en plus de la mode.

- Les médias: Ce secteur comprend l'édition, la télévision et la radio, les médias numériques, le cinéma et la vidéo.

2- CONCEPT DE LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE : LA DEFINITION ET MECANISMES

2.1- Concept de la diversification économique:

Selon l'économiste Claude Jean Berthélemy, une économie est considérée comme diversifiée lorsque sa structure de production est répartie sur un maximum d'activités économiques différentes en termes de nature des biens et services produits. L'Institut Arabe de Planification résume la diversification économique comme étant le désir d'augmenter le nombre de sources de revenus afin d'améliorer la

compétitivité internationale d'un pays en améliorant les capacités de production dans divers secteurs. Il existe différentes perspectives sur la diversification économique, certaines la reliant à la production et aux sources de revenus, tandis que d'autres l'associent à la structure des exportations de marchandises (Hajira, Maziane, 2019).

2.2- L'importance de la diversification économique:

L'importance de la diversification économique est particulièrement évidente à travers les points suivants (Daoudi, 2016) :

- Réduction des risques d'investissement : La diversification économique contribue à augmenter les taux de croissance économique en créant davantage d'opportunités d'investissement et en réduisant les risques d'investissement. La répartition des investissements dans un large éventail d'activités économiques réduit les risques associés à la concentration des investissements dans un petit nombre de secteurs.

- Réduction des risques pour la structure de production : La diversification économique offre plusieurs avantages en réduisant les risques liés à la dépendance économique envers la production d'un seul produit ou d'un nombre limité de produits, ou envers la dépendance envers un seul secteur ou un nombre limité de secteurs.

- Réduction des risques de dévaluation des exportations : Dans les économies peu diversifiées, une baisse des prix des produits exportés entraîne automatiquement une réduction des revenus en devises provenant des exportations. En conséquence, les capacités de financement de ces pays diminuent, ce qui peut avoir un impact négatif sur leurs possibilités et leur puissance économique.

- Promotion des taux de change commerciaux et augmentation de ceux-ci : Dans les économies peu diversifiées, une baisse des prix des produits exportés sur les marchés internationaux, combinée à la stabilité ou à la hausse des prix des importations, entraîne une diminution du taux de change commercial. Lorsque le commerce

extérieur dépend de l'exportation d'un seul produit, une baisse de ses prix entraîne une réduction des prix à l'exportation par rapport aux prix des importations en raison du poids significatif de ce produit dans la préférence des normes de prix à l'exportation, ce qui signifie un déficit commercial. En revanche, lorsque les exportations sont diversifiées, les risques de variation des prix des produits exportés sont répartis sur un grand nombre de biens et de services, réduisant ainsi les pertes dues aux fluctuations des prix des produits exportés et augmentant le taux de change commercial.

- Réalisation du développement durable : Certaines études traitant des fluctuations des taux de croissance économique ont montré que les pays les plus pauvres ne parviennent pas à atteindre un développement durable et continu pour trois raisons liées au manque de diversification économique. La première raison est liée à la spécialisation de ces pays dans la production et l'exportation d'un petit nombre de produits. La deuxième raison est liée à l'exposition fréquente de ces pays à des chocs économiques majeurs. La troisième raison concerne l'augmentation de la volatilité de l'économie globale due aux effets des chocs sur les secteurs spécialisés. Par conséquent, une plus grande diversification économique contribuerait à la stabilité des taux de croissance économique et à la réalisation d'un développement durable.

3- ROLE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES DANS LA REALISATION DE LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

3.1- Niveau mondial

Malgré les divergences dans la définition et la classification des industries culturelles et créatives par des organisations internationales telles que l'UNCTAD, l'UNESCO, le modèle WIPO, la classification de Singapour, et d'autres, le secteur culturel a parfois atteint des chiffres

records, dépassant les domaines économiques traditionnels. Ainsi, l'économie culturelle ou créative occupe une place prépondérante dans les économies des plus grands pays du monde, générant une valeur économique qui dépasse la conception traditionnelle du secteur culturel, pour devenir un secteur de production créant richesse et opportunités d'emploi.

Malgré les défis auxquels l'économie mondiale est confrontée, l'économie créative mondiale s'est montrée relativement résiliente et en croissance. Même après les retombées de la crise financière de 2008, la création, la production et la distribution de biens créatifs ont entraîné un taux de croissance annuel moyen de 7,34 % entre 2003 et 2015. (UNCTAD, 2018)

L'économie culturelle et créative continue d'avoir un impact majeur en contribuant au commerce mondial. Les exportations mondiales de biens créatifs sont passées de 208 milliards de dollars en 2002 à 509 milliards de dollars en 2015, soit plus du double en l'espace de 13 ans.

Il convient de noter que la perte de dynamisme dans les exportations de biens créatifs en 2015, qui a montré une baisse d'environ 14 % par rapport à 2014, pourrait être due à une faible demande dans les pays développés, à l'augmentation des tensions politiques et économiques, ainsi qu'aux défis de l'environnement international, tous ces facteurs expliquant la baisse significative des échanges culturels (UNCTAD, 2018).

En 2015, la part des économies en développement dans le commerce de biens créatifs était plus élevée que celle des économies avancées, tandis que la part des économies en transition restait faible. L'Europe, les États-Unis et le Canada étaient les principaux moteurs des exportations de biens créatifs parmi les économies avancées.

Les exportations créatives ont retrouvé leur dynamisme à partir de 2016-2017 et sont en augmentation constante, qu'il s'agisse de biens ou de services. Les revenus des exportations couvrent la valeur des

exportations de tous les produits de l'industrie créative, y compris les biens tangibles et les services intangibles dans chaque secteur créatif.

La culture et la créativité représentaient 3,1 % du produit intérieur brut mondial et 6,2 % de l'emploi total. La valeur des exportations de biens et services culturels a doublé depuis 2005, atteignant 389,1 milliards de dollars américains en 2019 (unesco, 2022)

Le commerce des biens et services créatifs génère des revenus croissants pour les pays. Cependant, les exportations de services créatifs dépassent largement les exportations de biens créatifs. Les exportations mondiales de biens créatifs sont passées de 419 milliards de dollars en 2010 à 524 milliards de dollars en 2020. En revanche, les exportations mondiales de services créatifs sont passées de 487 milliards de dollars à près de 1,1 billion de dollars au cours de la même période.

Il y a eu une forte croissance des exportations de logiciels, de services de recherche et développement, ainsi qu'un phénomène appelé la "dématérialisation" de certains biens créatifs (la numérisation a transformé certains biens en services créatifs). De plus, l'amélioration de la collecte statistique des détails des sous-catégories de services a contribué à cette croissance ces dernières années.

Pour que les exportations mondiales de biens et de services culturels et créatifs retrouvent leur niveau de baisse notable à partir de l'année 2020 en raison des répercussions de la pandémie de la Covid-19.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact dévastateur sur certains secteurs créatifs, exacerbant les vulnérabilités préexistantes. Les rapports indiquent que cette période a entraîné la perte de jusqu'à 10 millions d'emplois dans les secteurs culturels et créatifs, qui ont rétréci de 750 milliards de dollars US au niveau mondial en 2020.

3.2- Les industries créatives en Algérie

3.2.1. Le volume total des exportations des industries créatives

À travers le tableau n°01, illustré dans le graphique n°04, on peut constater la contribution des industries créatives aux exportations de l'Algérie depuis 2003, estimée à cinq millions de dollars en 2014, où elle a ensuite chuté à 0,62 million de dollars.

Tableau N 01 le volume des exportations de l'Algérie des industries créatives de 2003 à 2014

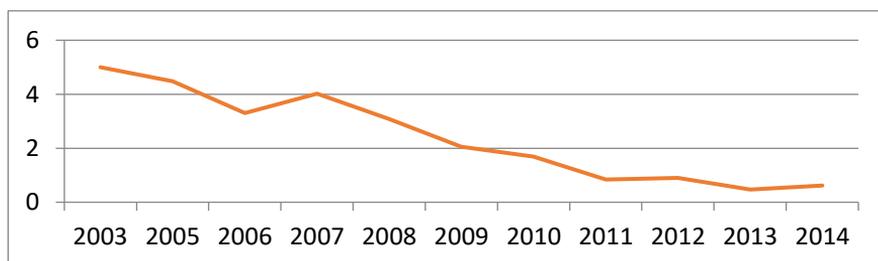
Unité : en millions de dollars américains.

2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
5	4.48	3.30	4.02	3.08	2.06	1.69	0.84	0.90	0.47	0.62

Source : Préparé par le chercheur à partir des données de (UNCTAD, 2015) et (UNCTAD, 2018)

Figure N 04: des exportations de l'Algérie des industries créatives de 2003 à 2014

Unité : en millions de dollars américains.



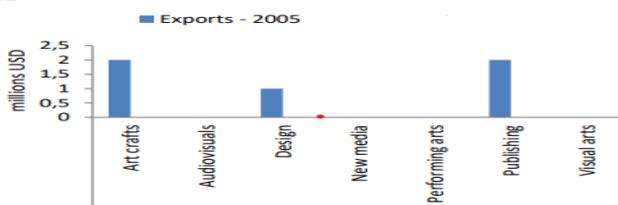
Source : Préparé par les chercheurs à partir des données de (UNCTAD, 2015) et (UNCTAD, 2018)

Ce déclin continu s'est aggravé, en particulier après 2015, année où une loi spéciale sur les exportations a été promulguée, obligeant les exportateurs de produits culturels à rapatrier les recettes provenant des ventes à l'étranger dans un délai n'excédant pas 120 jours à compter de la date d'expédition. En raison des difficultés à respecter et à appliquer les dispositions de la loi sur les exportations en Algérie, ainsi que de la nature particulière de la distribution des produits culturels, et en l'absence de stratégies marketing efficaces, la plupart

des producteurs ont préféré abandonner l'idée de l'exportation pour éviter les pertes et les problèmes juridiques.

3.2.2. Exportations des industries créatives en Algérie

Figure 05: Le volume des exportations algériennes de biens créatifs 2003-2014



Source : (UNCTAD, 2018)

Les exportations de l'Algérie dans les industries créatives se concentrent principalement dans trois domaines : l'édition, la conception et les métiers d'art. Cependant, l'industrie des nouveaux médias ainsi que la plupart des arts visuels, des arts du spectacle et d'autres secteurs audiovisuels sont absents. Dans le secteur audiovisuel et cinématographique, la situation n'a pas conduit à une croissance significative. En 2015, le ministre de la Culture de l'époque, Azzedine Mihoubi, a déclaré que "95 % des cinémas en Algérie sont fermés ou insuffisamment exploités".(UNCTAD, 2018).

D'autre part, il existe des indicateurs potentiels dans le secteur de l'artisanat des industries culturelles et créatives. Malgré la concurrence accrue des produits importés, la production de tapis, de bijoux, de céramiques, de poteries et de vêtements traditionnels se poursuit. Il existe une forte concentration d'artisans dans les régions du centre de l'Algérie, les Kabyles et Ghardaïa. Le projet de la Méditerranée créative financé par l'Union européenne et l'Italie a permis le développement du pôle de Constantine. En 2017, le groupe d'artisans de Constantine a développé une toute nouvelle gamme d'ustensiles de table en cuivre et en laiton (UNCTAD, 2018).

La textile représente 0,2 %, l'industrie du cuir et des chaussures 0,04 %, et diverses autres industries 0,1 % de la valeur ajoutée en dehors du secteur des hydrocarbures en 2011.

Les exportations de biens créatifs sont principalement dirigées vers l'Afrique (63 %), l'Europe (36 %) et l'Amérique (1 %), tandis que le marché asiatique est absent, comme indiqué dans le graphique n° 07.

Figure 06: Répartition des exportations algériennes de biens créatifs à travers les continents pour l'année 2005



Source : (UNCTA D, 2015)

3.2.3. Exportations de l'Algérie des Services Créatifs

Tableau N (02) l'évolution des exportations de services créatifs de l'Algérie de 2010 à 2014. unité est en millions de dollars.

Les années	2010	2011	2012	2013	2014
Le volume des exportations	13.1	23.5	24.2	14.5	18.8

Source : (UNCTAD, 2018)

Tableau N 3: Répartition des exportations algériennes de services créatifs par type

Unité: en millions de dollars.

La nature des services créatifs	2010	2011	2012	2013	2014
Les services personnels, culturels et de divertissement.	1.1	1.5	0.8	1	0.8
Les services audiovisuels et					

visuels et les services connexes.					
Les services de télécommunications filaires et sans fil, d'informatique et d'information.	12	22.1	23.4	16.5	18
Les services informatiques.	7.5	17.9	19.5	14.2	17.3
Les services d'information.	4.4	4.2	3.9	2.3	0.7

Source : (UNCTAD, 2018)

Le tableau 3 montre que les exportations de services créatifs de l'Algérie sont principalement concentrées dans deux catégories : les services personnels et culturels et de divertissement, en particulier les services audiovisuels et connexes, ainsi que les services de télécommunications filaires et sans fil et les services informatiques et d'information.

3.2.4. Le Taux d'Emploi dans le Secteur Créatif en Algérie

Cet indicateur met en évidence le rôle de la créativité en tant qu'« employeur » pour mieux comprendre son impact sur le développement économique et social national. Les professions liées aux activités culturelles reflètent la capacité des individus à participer en tant que professionnels aux activités culturelles et témoignent de la vitalité du secteur culturel, qui en constitue une partie intégrante. On distingue deux types d'emplois culturels : ceux considérés comme faisant partie intégrante du développement, comprenant les individus exerçant des professions culturelles, qu'elles se déroulent dans des institutions à caractère culturel ou non culturel. La deuxième catégorie englobe les individus travaillant dans des établissements exerçant des activités culturelles, englobant ainsi tous les individus exerçant des professions culturelles ou non culturelles." (Dubai, Drouich, et Guedi, 2021)

3.2.5. Vision Stratégique pour le Développement du Secteur Créatif en Algérie

À partir de 2021, le ministère de la Culture a élaboré une nouvelle stratégie pour le secteur dans le but de valoriser et d'exploiter les riches et diverses ressources culturelles de notre pays, ainsi que d'activer leur rôle dans l'investissement culturel et économique. Cette vision vise à transformer la culture d'un secteur de consommation coûteux pour l'État en un secteur qui aura un impact positif sur le développement national. Cela se traduira par la création de nouveaux emplois, l'augmentation des recettes en devises étrangères, la contribution au développement local et national, et le soutien au trésor public.

La stratégie repose sur l'utilisation des ressources complètes du secteur pouvant être exploitées économiquement grâce à une véritable économie culturelle. Cela englobe l'industrie de l'édition, l'industrie cinématographique, les arts de la scène, les arts vivants et le tourisme culturel. Cependant, élaborer une stratégie pour construire une véritable industrie culturelle ne peut être réalisé en isolation. Cela nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris des représentants de la société civile, des acteurs économiques issus d'institutions artistiques, artisanales et industrielles, ainsi que des organismes consultatifs. Cette approche, particulièrement enrichie et construite à travers la vision du Conseil Économique et Social National, constitue une base efficace et intégrée pour diverses stratégies en matière de développement durable. (Dubai, Drouich, et Guedi, 2021)

Il est à noter que l'Algérie possède suffisamment de ressources culturelles pour relever ce défi. Le pays bénéficie de plusieurs ressources culturelles exploitables, dont la deuxième plus ancienne région archéologique au monde, sept sites classés au patrimoine mondial, 1148 zones classées au patrimoine national, plus de 15 000

zones archéologiques, et 51 musées nationaux. Tout cela la qualifie pour entrer dans une véritable dynamique économique.

L'Algérie aspire à augmenter la contribution du secteur culturel et de l'emploi dans une stratégie à relativement long terme (2025-2030), comme le montre le Tableau 04.

Le tableau N 04 illustre les perspectives de l'Algérie dans le secteur culturel.

	2020	2025	2030
Contribution au Produit Intérieur Brut (PIB)	Moins de 0.1/%	0.5%	1%
Taux de travailleurs de la classe ouvrière	Moins de 0.01%	1%	3%

Source : (Dubai, Drouich, et Guedi, 2021)

Conclusion

La diversification économique est devenue une question majeure depuis les années 1930 pour les politiques régionales, les politiques commerciales et les politiques industrielles nationales. Elle est également au cœur des discussions sur les politiques de développement. De nombreuses contributions économiques ont mis en lumière les avantages de la diversification en termes de réduction des risques, tout comme les théories de la croissance et du développement ont mis en évidence la contribution de la diversification au processus de développement. Le secteur culturel est apparu récemment comme l'une des options stratégiques les plus importantes pour contribuer à la diversification économique et au développement. Cela s'explique par le fait que les industries

culturelles font partie des secteurs les moins préjudiciables à l'épuisement des ressources naturelles, des activités moins polluantes pour l'environnement, en plus d'être l'un des secteurs les plus récents et à la croissance la plus rapide dans le monde.

Le secteur de l'économie créative et culturelle en Algérie est confronté à de nouveaux défis persistants qui en font l'une des industries les plus vulnérables et souvent négligées par les investissements publics et privés. Les industries culturelles algériennes ont connu un déclin au cours de la dernière décennie, pour la plupart.

Et malgré la faible contribution des industries culturelles et créatives aux exportations de l'Algérie, et à la part de l'emploi, il est désormais temps de les prendre en considération pour diversifier l'économie en intégrant la culture en tant qu'élément stratégique des politiques de développement national et en encourageant l'action politique nationale et internationale à reconnaître la véritable valeur de la culture et de la créativité.

Références bibliographiques

- Clark, H. (2013).** Rapport sur l'économie créative, 2013, édition spéciale: élargir les voies du développement local. UNESCO.
- **UNCTAD. (2022).** *Perspectives de l'économie créative 2022.*
 - **UNESCO. (2022).** *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial.*
 - **CNUCED. (2022).** *Perspectives de l'économie créative pour l'année 2022.* Genève : Nations Unies.
 - **Daoudi, M. (2016).** Diversification économique en Algérie et son impact sur la croissance économique : Une étude analytique. *Revue des Connaissances*, 02 (02), pp. 54-66. (en Arabe)
 - **Dubaï, A., Drouich, A., & Guedi, N. (2021).** *Étude sur la réalité de l'économie culturelle en Algérie : Situation et perspectives.* Algérie : Conseil Économique, Social et Environnemental National.

- **Hajira, A. M., & Maziane, S. (2019).** Diversification économique en Algérie : Réalités, perspectives et déterminants. *Revue des Dernières Études Financières et Économiques* (03), pp. 43-69.
- **UNCTAD. (2015).** *Creative economy outlook and Country profiles: Trends in international trade in creative industries.*
- **UNCTAD. (2018).** *Creative Economy Outlook and Country Profile report*
- **UNESCO. (2013).** *Rapport sur l'économie créative.*
- **UNESCO. (2022).** *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial.*